RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01739
Numéro SIREN : 482 724 812
Nom ou dénomination : GROUPE OMNIUM FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/012751

2157659

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/012751**
n° de gestion : **2005B01739**
n° SIREN : **482 724 812 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 03/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

GROUPE OMNIUM FINANCE - Société par actions simplifiée
11 avenue Parmentier 31200 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

2157659

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 Avenue PARMENTIER 31200 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 48272481200029 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	216 239	AU 58 826	157 413	189 983
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	58 189 324	CV	58 189 324	58 189 324
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	188 599	BI	188 599	11 035
	TOTAL (II)	BJ	58 594 162	BK 58 826	58 535 336	58 390 341
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	186 752	BY	186 752	168 779
	Autres créances (3)	BZ	1 734 503	CA	1 734 503	1 710 036
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres . .)	CD	3 953 923	CE	3 953 923	216 178
	Disponibilités	CF	103 268	CG	103 268	81 032
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 622	CI	1 622	
	TOTAL (III)	CJ	5 980 068	CK	5 980 068	2 176 025
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	64 574 230	IA 58 826	64 515 404	60 566 366

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Créances

En Euros

GIADRATUS Informatique

EURAUDIT CONSULTING

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 35 597 376)	DA	35 597 376	35 597 376
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB	1 699 147	1 699 147
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 009 738	4 009 738
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 533 667	4 983 487
	Report à nouveau	DH	9 986 361	9 986 361
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 838 272	3 550 180
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	63 664 561	59 826 289
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	79 550	99 776
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	599 632	501 557
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	69 043	40 813
	Dettes fiscales et sociales	DY	102 618	97 931
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	850 843	740 077
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	64 515 404	60 566 366

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont Reserve de réevaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values a long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	614 295	660 953
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 362	44 558
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 362	44 558
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 362)	(44 558)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 569 384	5 371 816
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 731 113	1 821 637
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 838 272	3 550 180
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur operations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices anterieurs (a détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 772 938	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	6 935	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	54 480	57 198
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		
		obligatoires	A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités et amendes	405	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	5 957	

(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont composants M2]	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont composants M3]	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	14 775	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	98 659	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	102 805	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	216 239	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	58 189 324	8V	8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	11 035	IU	IV 177 564
	TOTAL IV		LQ	58 200 359	LR	LS 177 564
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	58 416 597	ØH	ØJ 177 564

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 14 775	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ 98 659	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 102 805	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
	TOTAL III		IY		NG	NH 216 239	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX	ØY 58 189 324	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 188 599	2G
	TOTAL IV		I3		NJ	NK 58 377 923	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL 58 594 162	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EURAUDIT CONSULTING

QUADRATUS Informatique

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	3 036	QE	1 478	QF		QG	4 514
	Matériel de transport	QH	1 082	QI	19 732	QJ		QK	20 814
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 138	QM	11 360	QN		QO	33 498
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	26 256	QV	32 570	QW		QX	58 826
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	26 256	ØP	32 570	ØQ		ØR	58 826

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst générales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non vérifié NP + NQ + NR		NW		Total général non vérifié (NS + NT + NU)		NY				Total général non vérifié (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à etaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

EURAUDIT CONSULTING

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2017

Désignation de l'entreprise Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	14 080	6Y		6Z	14 080	7A		
	TOTAL III	7B	14 080	TY		TZ	14 080	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	14 080	UB		UC	14 080	UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH	14 080			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© AURATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE 31/12/2017

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant a la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	188 599	UV	0	UW	188 599
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	186 752		186 752		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49 754		49 754		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 680 409		1 680 409		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 340		4 340		
	Charges constatées d'avance	VS	1 622		1 622		
	TOTAUX	VT	2 111 476	VU	1 922 877	VV	188 599
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	79 550	20 059	59 491	
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	177 072	15		177 057
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	69 043	69 043		
Personnel et comptes rattachés		8C	8 109	8 109		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	56 448	56 448		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	31 125	31 125		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 936	6 936		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	422 559	422 559		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	850 843	VZ 614 295	59 491	177 057
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	415 303
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	19 535	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID QUADRATUS Informatique

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)
* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2017

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	3 838 272
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible *		a réintégrer	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excedentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	17 752		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les voitures particulieres des societes (entreprise a l'IS)	WG	4 514	XE	22 266
	Fraction des loyers à réintegrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levee d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non deductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges a payer liées à des états et territoires non cooperatifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	405
	Amendes et pénalités	WJ	405	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices realises par une societe de personnes ou un G I E	WL		Resultats beneficiaires vises à l'article 209 B du C GI	I.7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	81 141
	Réintégrations diverses à detailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excedentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonerée)	SW	WQ	
		Deficits étrangers anterieurement deduit par les PME (Art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	3 942 084

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I.E *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, anterieurement taxees, et reintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU	14 080
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		- imposées aux taux de 0 %					WH	
		- imposées aux taux de 19 %					WP	
		- imputees sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposees au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A				XA	3 584 171
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZV	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le benefice et exonerations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5	XF	
	Pôle de competitivite hors CICE (art 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotees (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la defense (art 44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine - TE (art 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)				PC		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	70
	Déductions diverses à detailler sur feuillet separe (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9				Creance degagee par le report en arriere du deficit	ZI	XG	
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
								TOTAL II	XH	3 598 321

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	343 763	
	deficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Deficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL 343 763
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0	XO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2017

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 151 431
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	343 763
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	807 668
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	807 668

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	5 686

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
Dépréciation valeurs mobilières de placement	9D		9E	14 080
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	14 080
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	9 986 361	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	3 550 180
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 550 180	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	9 986 361
TOTAL I	ØF	13536541	(NB le total I doit necessairement être egal au total II) TOTAL II		ZH	13 536 541

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	1 023 806	887 302
	- Personnel extérieur a l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermediaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	32 979	39 343
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	99 128	57 330
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 155 912	983 975
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	5 211	4 599
	- Autres impôts, taxes et versements assimiles (dont taxe interieure sur les produits petroliers ZS)	9Z	45 277	5 782
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	50 488	10 381
TVA	- Montant de la T.V A collectée	YY	353 581	283 460
	- Montant de la T V.A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	230 376	180 764
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*	ØB	341 120	
	- Montant de la plus-value constatee en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifie d'imposition *	ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont apprentis : handicapés):	YP	2	2
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	- Taux d'interêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la societe *	ZK	1.67 %	2.03 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C.G I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement qui a donne lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais eté membre du groupe.	JA		Plus-values a 15 %	JK		Plus-values a 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values a 15 %	JN		Plus-values a 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si societé filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les resultats font l'objet de la declaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le regime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des Impôts)

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2017

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code Général des Impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2017

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport a une societe d'une activite professionnelle exercée a titre individuel (toutes societes)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 decembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Reserves figurant au bilan des societés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complement d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve speciale a la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

GIMARATIN Informatique

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E 2017

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 727 885
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	1 727 886

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	397 616
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges deductibles de la valeur ajoutée afferente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	12
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs,), T I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	397 628

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 330 259

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	1 330 259

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis a la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 727 885
Période de référence GY 01/01/2017	GZ	31/12/2017
Date de cessation	IIR	

Pour les entreprises de credit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afferente a la production immobilisée declarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

GROUPE OMNIUM FINANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 35.597.376 €

11 avenue Parmentier
(31200) TOULOUSE

RCS TOULOUSE : 482.724.812.

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 JUIN 2018

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L.227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, de soumettre à votre approbation les comptes, sociaux et consolidés, dudit exercice et les différents rapports et documents prévus par la loi,

Ces comptes sont joints au présent rapport.

❑
❑❑

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

❑
❑❑

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1- Activité de la société

L'exercice concerné est d'une durée de douze (12) mois couvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Conformément à l'article L.232-1 du code de commerce, sont portés à votre connaissance les éléments suivants et notamment la situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaissant dans les tableaux ci-dessous, qui résument le bilan et le compte de résultat.

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La Société a poursuivi son activité de holding animatrice de l'ensemble de ses filiales dont elle détient directement ou indirectement le contrôle ou une participation significative.

Dans le cadre de cette animation, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.727.885 euros contre 1.541.729 euros lors de l'exercice précédent.

Le total de son bilan s'élève à 64.515.404 euros.

Il convient de signaler qu'il a été comptabilisé une créance « Compte courant groupe » pour un montant de 1.680.409 euros contre 1.687.344 euros lors de l'exercice précédent. Cette dernière correspond à une distribution de dividendes de la société OMNIUM FINANCE à notre Société.

Il a été comptabilisé un produit à recevoir de 120.752 euros relatifs à des frais de holding.

Il est enfin rappelé que les charges financières de 14.636 euros correspondent aux intérêts de comptes courants.

Les produits financiers s'élevant à la somme de 3.772.938 euros correspondent aux dividendes reçus.

La société enregistre ainsi un résultat positif de 3.838.272 euros contre un bénéfice de 3.550.180 euros lors de l'exercice précédent.

1.2 Examen des comptes et résultats social

1.2.1 L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du **compte de résultat** :

en €	2 017	2 016	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 727 885	1 541 729	12,1
Produits d'exploitation	1 782 366	1 598 936	11,5
Charges d'exploitation	1 710 116	1 487 769	14,9
Autres achats et charges externes	1 155 912	983 975	17,5
Impôts et taxes assimilées	50 488	10 381	386,4
Salaires et traitements	341 611	344 511	-0,8
Charges sociales	129 522	135 563	-4,5
Dotations	32 570	13 336	144,2

1.2.2 Les résultats ressortent pour l'ensemble des exercices examinés de la manière suivante :

en €	2 017	2 016	Variation en %
Résultat d'exploitation	72 251	111 167	-35,0
Résultat financier	3 772 382	3 483 571	8,3
Résultat courant avant impôt	3 844 633	3 594 738	7,0
Résultat exceptionnel	-6 362	-44 558	85,7
Résultat net comptable	3 838 272	3 550 180	8,1

1.2.3 La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le **bilan** :

en €	2 017	2 016	Variation en %
Bilan	64 515 404	60 566 366	6,5
Capitaux propres	63 664 561	59 826 289	6,4

1.2.4 Plus précisément un focus est donné sur les emprunts et dettes :

en €	2 017	2 016	Variation en %
Emprunts et dettes	850 843	740 077	15,0

1.2.5 Elles sont composées principalement de :

en €	2 017	2 016	Variation en %
Emprunts auprès des établissements de crédit	79 550	99 776	-20,27
Emprunts et dettes financières diverses	599 632	501 557	19,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 043	40 813	69,2
Dettes fiscales et sociales	102 618	97 931	4,8

1.3 Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article D.441 I.1° du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, et/ou,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce)												
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	**1 à 30 j.**	**31 à 60 j.**	**61 à 90 j.**	**91 j. et plus**	**Total (1 j. et plus)**	**0 jour (indicatif)**	**1 à 30 j.**	**31 à 60 j.**	**61 à 90 j.**	**91 j. et plus**	**Total (1 j. et plus)**
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	5					1	1					
Montant total des	24.130 €		3.588 €				66.000 €					

factures concernées TTC												
% du montant total des achats de l'exercice	1,73%		0,26 %									
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							3,20%					
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. com. art. L. 441-6 ou L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45j Délais légaux :						Délais contractuels : 30j Délais légaux :					

1.4 Activités en matière de recherche et de développement

Conformément à l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

1.5 Evènements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Aucun évènement important n'est à signaler depuis le 1er janvier 2018.

1.6 Évolution du personnel, hors mandataires sociaux

Durant l'exercice clos au 31 décembre 2017, l'effectif moyen de la société est de deux (2) salariés.

1.7 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société reste attentive à toute opportunité et poursuit son activité de Holding, notamment en termes d'animation et de détermination des orientations stratégiques du groupe.

1.8 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Notre société, au vu de son activité, n'est pas soumise à ces facteurs de risques et d'incertitudes.

1.9 Informations non financières à caractère social ou environnemental

Compte tenu de la taille de notre société, ces informations ne sont pas pertinentes.

1.10 Informations sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale

Compte tenu de la taille de notre société, nous vous invitons à constater, en application des dispositions des articles L 225-37-1, L 225-82-1 et L 226-9-1 du Code de commerce, que la société n'a mené, au cours de l'exercice écoulé, aucune politique particulière ni adopté aucune mesure spécifique en matière d'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

2- Résultat et affectation

2.1 Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation telles qu'exigées par l'Ordre des Experts Comptables.

Le suivi comptable de la Société est assuré par le cabinet EURAUDIT CONSULTING.

Le suivi juridique de la Société est assuré par le cabinet LOYVE AVOCATS.

2.2 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 3.838.272 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au poste « Autres réserves ».

En conséquence de l'affectation proposée, les postes comptables concernés s'établiraient ainsi qu'il suit :

Avant affectation :

Résultat de l'exercice, Ci :	3.838.272 €
Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738 €
Compte « Autres réserves », Ci :	8.533.667 €
Compte « report à nouveau » :	9.986.361 €

Affectation :

Au compte « Autres réserves » :	3.838.272 €

Après affectation :

Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738 €
Compte « Autres réserves », Ci :	12.371.939 €
Compte « report à nouveau » :	9.986.361 €

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du CGI qu'aucune somme n'a été mise en distribution à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

3- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une dépense non déductible fiscalement à hauteur de 17.752 €, sur le fondement de l'article 39-4 du Code général des impôts.

4- Conventions visées par les articles L.227-10 et suivants du Code de commerce

Nous vous demandons de prendre acte des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

5- Comptes consolidés

En tant que société mère et conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, la Société établit des comptes consolidés intégrant ses comptes sociaux et ceux de ses filiales.

Le Groupe est composé de la société GROUPE OMNIUM FINANCE, de la société OMNIUM FINANCE, de la société CAP VALEUR et du sous-groupe OMNIUM FINANCE.

5.1 Examen des comptes et résultats consolidés

5.1.1 L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du **compte de résultat consolidé** :

en K€	2 017	2 016	Variation en %
Chiffre d'affaires	73 719	68 065	8,3
Produits d'exploitation	74 586	68 453	9,0
Charges d'exploitation	67 505	64 761	4,2
Autres achats et charges externes	39 404	32 745	20,3
Achats consommés	20 843	24 355	-14,4
Impôts et taxes assimilées	523	450	16,2
Charges de personnel	7 314	7 629	-4,1
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	-579	-417	-38,8

5.1.2 Les résultats ressortent pour l'ensemble des exercices examinés de la manière suivante :

en K€	2 017	2 016	Variation en %
Résultat d'exploitation	7 082	3 692	91,8
Résultat financier	-124	-475	73,9
Résultat courant avant impôt	6 958	3 218	116,2
Résultat exceptionnel	-1 257	-639	-96,7
Résultat net comptable	4 820	2 105	129,0

5.1.3 La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume **le bilan consolidé** :

en K€	2 017	2 016	Variation en %
Bilan	114 056	91 015	25,3
Capitaux propres	46 601	41 492	12,3

5.1.4 Plus précisément un focus est donné sur les emprunts et dettes :

en K€	2 017	2 016	Variation en %
Emprunts et dettes	58 820	41 716	41,0

5.1.5 Elles sont composées principalement de :

en K€	2 017	2 016	Variation en %
Emprunts et dettes financières diverses	938	1 951	-51,92
Avances et acomptes reçus	25 417	9 059	180,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 394	21 017	1,8
Dettes fiscales et sociales	7 917	6 859	15,4
Autres dettes	3 153	2 831	11,4

5.2 Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires consolidé atteint 73,72 millions d'euros, contre 68,06 millions d'euros pour l'exercice précédent, avec 46,6 millions d'euros de capitaux propres.

5.2.1 OMNIUM FINANCE et sous-groupe OMNIUM FINANCE

5.2.1.1 Société OMNIUM FINANCE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société s'est poursuivie en matière de fourniture de prestations fonctionnelles rendues à ses filiales et sous-filiales dans le cadre de l'activité d'élaboration et de distribution de produits d'investissement mobiliers et immobiliers, et de gestion et animation du réseau de consultants chargé de la distribution desdits produits.

5.2.1.2 Sous-groupe OMNIUM FINANCE

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires consolidé atteint 73,71 millions d'euros, contre 68,06 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Avec 37,56 millions d'euros de capitaux propres part du Groupe avant affectation du résultat de l'exercice et un endettement net négatif (dettes financières moins trésorerie et valeurs mobilières de placement), la structure financière du Groupe reste saine.

5.3 Faits caractéristiques de l'exercice

5.3.1 OMNIUM FINANCE

5.3.1.1 Subvention exceptionnelle au profit de la filiale IMODEUS

L'activité 2017 de la filiale de promotion immobilière Imodeus a été fortement pénalisée par la survenance d'aléas liés au développement (recours, préemption) qui ont retardé ou empêché la sortie d'opérations sur l'exercice. Les effets bénéfiques de la dynamique instaurée au niveau du développement foncier ont ainsi été contrebalancés et ne se traduisent pas encore dans les comptes. La société a ainsi enregistré d'importantes pertes sur l'exercice.

Dans ce contexte, afin de sauvegarder la valeur de sa participation dans ce métier stratégique du groupe mais également afin d'éviter les effets négatifs que pourraient avoir sur l'image du la publication de comptes déficitaires, Omnium Finance a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle à sa filiale, à hauteur de 1 210 000€

5.3.1.2 Filiales étrangères :

Les activités des filiales canadiennes ont cessé depuis 2015. Les opérations de liquidation de la société Stellium Immobilier Inc sont en cours tandis la liquidation de Stellium Immobilier Agence s'est achevée durant l'exercice.

5.3.2 Sous-groupe OMNIMUM FINANCE

5.3.2.1 Immobilier

Les ventes de la Société (mesurées par le Volume d'Affaires acté) ont connu une augmentation de 37 % en valeur sur l'exercice avec un Volume d'Affaires acté de 206 M€ contre 150 M€ sur l'exercice précédent.

Sur le marché du secteur immobilier, l'évolution des ventes immobilières est globalement positive grâce à l'intérêt des investisseurs porté au dispositif Pinel, reconduit jusqu'au 31 décembre 2021, et des financements attractifs au regard du contexte très favorable des taux d'intérêt.

5.3.2.2 Produits d'assurance

Le volume d'affaires en assurance vie s'établit sur l'exercice clos au 31 décembre 2017 à 152,7 M€ contre 120 M€ sur l'exercice clos au 31 décembre 2016.

L'encours moyen géré par nos partenaires sur l'exercice est de 797 M€ contre 701 M€ en 2016.

5.3.2.3 Placements financiers

Au cours de l'exercice 2017, STELLIUM INVEST a proposé une gamme complète de solutions d'investissement référencées auprès de 9 partenaires. Cette offre de solution sélectionnée en architecture ouverte se structure autour des segments suivants :

- Les SCPI qui se déclinent en 2 segments avec :
  - Une offre complète de SCPI de Rendement gérées par 4 partenaires : La Française AM, Perial, Primonial, Voisin
  - Une offre de SCPI Fiscales (Malraux, déficit foncier et Pinel) sélectionnées auprès des partenaires suivants : Intergestion, LA FRANCAISE AM et URBAN (référencé à la fin de l'exercice 2017).
- Une offre en Capital Investissement reposant sur une gamme de FIP et de FCPI à vocation «défiscalisante» en IR et/ou ISF avec 4 partenaires : Odysée Venture, Nexstage AM, et Novaxia Asset Management et InterInvest dont le FIP Outre mer a été nouvellement référencé au cours de l'exercice 2017.
- L'Epargne salariale avec un PEI et un PERCOI (Eres)
- Une offre comptes titres (PEA ou PEA PME) référencée avec Apicil Invest
- Des solutions de diversification avec Novaxia Immo Club 4 (parts de SCA) et un FPCI Novaxia Immo Evolution référencés auprès de NOVAXIA ASSET MANAGEMENT.

Dans le cadre de son activité d'entreprise d'investissement, la société STELLIUM INVEST, a réalisé au cours de l'exercice un volume d'affaires d'un montant de 108 M d'euros contre 99 M d'euros pour 2016.

L'encours moyen sous gestion de l'exercice 2017 s'agissant des produits de capital investissement (FIP, FCPI), de l'épargne salariale ainsi que du nouveau segment (PEA/PEA-PME) s'élève à 60 M d'euros contre 66 M d'euros en 2016. Cette baisse de l'encours sous gestion s'explique par la liquidation de certains fonds de capital investissement telle qu'envisagée aux termes des prévisions de 2017 mais dans une moindre proportion.

Par ailleurs, le 24 mai 2017, la société Stellium Invest était informée par l'AMF de l'ouverture d'une mission de contrôle portant sur le respect par la société de ses obligations professionnelles.

Les investigations ont porté notamment sur les thèmes suivants :

- Relations entre Stellium Invest et ses intermédiaires et supervision des agents liés
- Politique de rémunération de Stellium Invest
- Conseil en investissement dans le cadre de la commercialisation de SCPI

Le 22 janvier 2018, une lettre de suite ne faisant part d'aucun manquement au respect de ses obligations professionnelles était adressée à la société Stellium Invest.

Toutefois, cette lettre mentionne certaines observations auxquelles l'AMF demande à la société de remédier.

A ce jour, la société est en phase d'échange avec l'AMF pour valider les aménagements proposés.

5.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice 2018, les perspectives sont les suivantes :

Au titre du Pôle Distribution comprenant :

1) Les activités de commercialisation des produits immobiliers :

   - Volume d'affaires acté : 235.000 K€.

2) Les activités de commercialisation de produits de financement et d'assurance vie :

   - Volume d'Affaires collecté acté : 152 M€,
   - Encours sous gestion : 844 M€,
   - Volume d'affaires de Prêts immobiliers commercialisés dans l'exercice auprès d'établissements financiers partenaires : 146 M€.

3) Les activités de commercialisation de produits financiers :

   - Volume d'affaires de collecte acté : 113 M€,
   - Encours moyen commissionnable : 56 M€.

Au titre du Pôle Promotion : Nombre prévisionnel de lots lancés de l'ordre de 212 lots, et un chiffre d'affaires prévisionnel de 1 440 k euros.

6- Administration et contrôle de la société

6.1 Informations sur les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code du commerce, nous vous précisons, pour chacun des mandataires sociaux, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par ces mandataires :

Monsieur Xavier CHAUSSON, Président,

Activités exercées dans d'autres sociétés :

- Gérant de la société CAPVALEUR,
- Gérant de la société AGUA CLARA,
- Gérant de la SARL TURBO INVEST,
- Gérant de la SARL HELICE INVEST,
- Gérant de la SCI EAGLE,
- Gérant de la SCI PINGUS.

6.2 Exercice de la Direction Générale

Sans objet.

6.3 Durée des mandats

Nous vous précisons qu'aucun mandat de la Direction n'est arrivé à expiration. Monsieur Xavier CHAUSSON a été nommé par décision d'associé unique en date du 15 mai 2006 Président de la Société sans limitation de durée.

7- Commissaires aux comptes

Nous vous précisons qu'aucun mandat des commissaires aux comptes n'est arrivé à expiration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les mandats du Cabinet SOCIETE CASAS-VILLEMEUR-JEAN-MARIE et ERNST & YOUNG AUDIT SA, Co-Commissaires aux Comptes Titulaires, arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

8- Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons ci-après la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L.443-1 à L.443-9 du Code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et portant création des fonds communs de créances.

Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incessibilité prévues aux articles L.225-194 et L.225-197, à l'article 11 de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations et à l'article L.442-7 du Code du Travail.

Conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce, le seuil de cette participation étant inférieur ou égal à 3%, il convient de convoquer tous les trois (3) ans une assemblée générale extraordinaire des actionnaires afin de se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital au profit des salariés pour un montant maximum de 1.067.921,28 €.

Une assemblée générale s'est réunie en ce sens le 14 juin 2017.

En conséquence, il n'y a pas lieu de réunir une Assemblée Générale Extraordinaire afin de se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital au profit des salariés.

Nous vous informons que la détention du capital social par les salariés est nulle dans notre société.

9- Filiales et Participations

9.1 Filiales

A la date du 31 décembre 2017, la société dispose de participations dans deux sociétés.

Dénomination	OMNIUM FINANCE
Forme	SAS
% de détention	90,45% en détention directe – 95,65% en détention indirecte
Chiffre d'affaires	5.808.133 €
Résultat	3.354.985€
Particularités	NB : auto détention à hauteur de 4,35%

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- L'activité de la Société s'est poursuivie en matière de fourniture de prestations fonctionnelles rendues à ses filiales et sous-filiales dans le cadre de l'activité d'élaboration et de distribution de produits d'investissement mobiliers et immobiliers, et de gestion et animation du réseau de consultants chargé de la distribution desdits produits.

Dénomination	CAP VALEUR
Forme	SARL
% de détention	68,68 en détention directe - 91,65 en détention indirecte
Chiffre d'affaires	0 €
Résultat	213.000 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- la société a été transformée en SARL par assemblée générale en date du 9 décembre 2015.
- la durée de la société a été prorogée de 10 années pour la porter au 19 septembre 2026.
- la société ne réalise aucun chiffre d'affaires et n'emploie aucun salarié.

9.2 Participations indirectes

A la date du 31 décembre 2017, la société dispose de participations de manière indirecte, par la société OMINIUM FINANCE dans différentes sociétés, à savoir :

9.2.1 Activité de distribution en France

Dénomination	STELLIUM IMMOBILIER
Forme	SAS
% de détention	99,96% par OMNIUM FINANCE
Chiffre d'affaires	25.907.267 €
Résultat	700.241 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, la société STELLIUM IMMOBILIER, a réalisé au cours de l'exercice un volume d'affaires d'un montant de 206 M€ contre 150 M€ pour 2016.
- Que sur le marché du secteur immobilier, l'évolution des ventes est globalement positive grâce à l'intérêt des investisseurs porté au dispositif PINEL reconduit jusqu'au 31 décembre 2021, et des financements attractifs au regard du contexte très favorable des taux d'intérêts.
- Pour faire face aux enjeux du développement commercial, l'organisation de la Direction des Partenariats immobiliers de la Société a évolué avec une présence accrue en régions pour être au plus près des promoteurs et des consultants.

Dénomination	STELLIUM COURTAGE
Forme	SAS
% de détention	99,99% par OMNIUM FINANCE
Chiffre d'affaires	14.231.652 €
Résultat	2.709.300 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, la société STELLIUM COURTAGE, a réalisé au cours de l'exercice un volume d'affaires en assurance vie d'un montant de 152,7 M€ contre 120 M€ pour 2016.
- L'encours moyen géré par nos partenaires sur l'exercice est de 701 M€ contre 701 M€ en 2016.

Dénomination	STELLIUM INVEST
Forme	SAS
% de détention	100% par STELLIUM COURTAGE
Chiffre d'affaires	8.791.776 €
Résultat	740.421 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité d'entreprise d'investissement, la société STELLIUM INVEST, a réalisé au cours de l'exercice un volume d'affaires de placements financiers d'un montant de 108 M€ contre 98,7 M€ pour 2016.
- Le portefeuille moyen sous gestion s'agissant des produits de capital investissement (FIP, FCPI), de l'épargne salariale ainsi que du nouveau segment PEA/PEA-PME s'élève à 60 M€ contre 66 M€ en 2016. Cette baisse s'explique par la liquidation de certains fonds de capital investissement telle qu'envisagée aux termes des prévisions de 2017 mais dans une moindre proportion.

Dénomination	PROMEDIAL BUSINESS SCHOOL (anciennement LE PARVIS FORMATION)
Forme	SAS
% de détention	100% par PRODEMIAL
Chiffre d'affaires	790.696 €
Résultat	13.658 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- Que la société a pour vocation d'organiser et de dispenser des formations dans le domaine de la gestion de patrimoine afin d'accompagner le réseau de consultants exerçant leur activité sous la marque STELLIUM et intervenant au travers.
- Elle fait partie du Groupe PRODEMIAL.

Dénomination	PRODEMIAL
Forme	SAS
% de détention	100% par OMNIUM FINANCE
Chiffre d'affaires	3.327.499 €
Résultat	29.439 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- Que le chiffre d'affaires est principalement constitué des prestations d'animation et d'administration du réseau de consultants fournies aux sociétés du Groupe exerçant sous la marque STELLIUM, ainsi que d'une prestation de sous-traitance relative au calcul des commissions liées aux ventes réalisées par le réseau pour le compte de la société VALORICIEL.

9.2.2 Activité de distribution à l'étranger

Dénomination	STELLIUM IMMOBILIER INC
Forme	Siège au Canada
% de détention	100% par OMNIUM FINANCE
Chiffre d'affaires	0 €
Résultat	0 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- L'activité a cessé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Déclaration de mise en faillite le 4 avril 2017.

9.2.3 Activité de Promotion en France

Dénomination	IMODEUS
Forme	SAS
% de détention	100 % par OMNIUM FINANCE
Chiffre d'affaires	1.097.213 €
Résultat	710 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- La société a mis en chantier 5 programmes immobiliers au cours de l'année 2017. Ces programmes sont situés en région Occitanie, Nouvelle aquitaine et Pays de Loire.
- Compte tenu des programmes initiés aux cours des exercices antérieurs, la Société a assuré au cours de l'exercice la maîtrise d'ouvrage déléguée de 57 opérations immobilières.

Dénomination	IMODEUS INVEST
Forme	SAS
% de détention	100 % par OMNIUM FINANCE
Chiffre d'affaires	214.838 €
Résultat	1.109.302 €
Particularités	Néant

Concernant cette société, il vous est précisé les éléments suivants :

- Que la société a procédé à des prises de participations majoritaires dans 3 SCI nouvellement constituées et gérés par la filiale de promotion la société IMODEUS.
- Liquidation de la participation majoritaire dans 10 SCI constituées et gérée par IMODEUS suite à la réalisation complète de l'objet social.
- Liquidation de la participation minoritaire dans 12 SCI constituées et gérées par des partenaires promoteurs externes suite à la réalisation complète de l'objet social.

9.3 Autres participations

La liste des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ainsi que la liste des sociétés civiles immobilières mises en équivalence sont ci-après annexées.

9.4 Aliénations d'actions et participations croisées

Aucune opération de ce type n'a été effectuée par notre société.

10- Etats des délégations de compétence et des pouvoirs dans les augmentations de capital

A ce jour, l'Assemblée n'a pas donné, autorisé ou consenti des délégations ou subdélégations de pouvoirs.

11- Pouvoirs

Nous vous remercions de donner tous pouvoirs à :

- à Monsieur Xavier CHAUSSON, Président,

- à toute personne morale ou physique qu'il déléguera ou,

- ou à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, et plus précisément au cabinet LOYVE AVOCATS, sis 14 rue Peyras 31000 TOULOUSE,

pour effectuer toutes les formalités légales de publicités prévues par la loi et par les statuts, en matière d'approbation des comptes sociaux et pour la modification statutaire.

❑
❑❑

Si une erreur matérielle est incluse dans le présent rapport, nous vous prions de nous en excuser et de porter celle-ci à notre connaissance pour modification avant la tenue de notre assemblée.

Le Président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Nous espérons que celles qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos.

Fait à TOULOUSE, le 8 juin 2018.

Le Président
Monsieur Xavier CHAUSSON



GROUPE OMNIUM FINANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 35.597.376 €

11 avenue Parmentier
(31200) TOULOUSE

RCS TOULOUSE : 482.724.812.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

Résolution 5

Comptes de l'exercice clos le 31.12.2017 - Affectation du résultat de l'exercice.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,

Approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître Un bénéfice net comptable de 3.838.272 euros, décide de l'affecter en totalité au poste « Autres réserves ».

En conséquence de l'affectation proposée, les postes comptables concernés s'établiraient ainsi qu'il suit :

Avant affectation :

Résultat de l'exercice, Ci :	3.838.272 €
Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738 €
Compte « Autres réserves », Ci :	8.533.667 €
Compte « report à nouveau » :	9.986.361 €

Affectation :

Au compte « Autres réserves » :	3.838.272 €

Après affectation :

Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738 €
Compte « Autres réserves », Ci :	12.371.939 €
Compte « report à nouveau » :	9.986.361 €

Constate, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) précédents exercices.

Cette résolution est adoptée.

Est annexée aux présentes la documentation comptable à déposer au Registre du Commerce et des Sociétés.

CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT



SOCIETE CASAS - VILLEMEUR - JEAN-MARIE

ERNST & YOUNG Audit



Groupe Omnium Finance

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

SOCIETE CASAS - VILLEMEUR - JEAN-MARIE
1, impasse de Ratalens
31240 Saint-Jean
S.A.R.L. au capital de € 480

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
B.P. 98536
31685 Toulouse Cedex 6
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe Omnium Finance

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Groupe Omnium Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Omnium Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

- Comme il est précisé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, la direction de votre société est conduite à formuler des hypothèses et à retenir des estimations qui affectent les montants figurants dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels clos le 31 décembre 2017, nous avons jugé que parmi les comptes qui sont sujets à des estimations significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent notamment les immobilisations financières.

- Nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Comme il est décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » relative aux immobilisations financières de l'annexe des comptes annuels, votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des immobilisations financières. Nous avons examiné les modifications de mise en œuvre de ce test de dépréciation. Nous avons également contrôlé que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Jean et Toulouse, le 11 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE CASAS - VILLEMEUR - JEAN-MARIE	ERNST & YOUNG Audit
Olivier Villemeur	Jérôme Guirauden

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	216 239	58 826	157 413	189 983
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	58 189 324		58 189 324	58 189 324
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	188 599		188 599	11 035
	Total II	58 594 162	58 826	58 535 336	58 390 341
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	186 752		186 752	168 779
	Autres créances	1 734 503		1 734 503	1 710 036
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	3 953 923		3 953 923	216 178
	Disponibilités	103 268		103 268	81 032
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 622		1 622	
	Total III	5 980 068		5 980 068	2 176 025
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	64 574 230	58 826	64 515 404	60 566 366

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 35 597 376)	35 597 376	35 597 376
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 699 147	1 699 147
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	4 009 738	4 009 738
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 533 667	4 983 487
	Report à nouveau	9 986 361	9 986 361
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 838 272	3 550 180
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	63 664 561	59 826 289
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	79 124	98 659
	Concours bancaires courants	426	1 117
	Emprunts et dettes financières diverses	599 632	501 557
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 043	40 813
	Dettes fiscales et sociales	102 618	97 931
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	850 843	740 077
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	64 515 404	60 566 366
	(1) Dont à moins d'un an	614 295	660 953

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 727 885		1 727 885	1 541 729	186 157	12.07
Chiffre d'affaires NET	1 727 885		1 727 885	1 541 729	186 157	12.07
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			54 480	57 198	2 718-	4.75-
Autres produits			1	9	8-	85.78-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 782 366	1 598 936	183 430	11.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 155 912	983 975	171 937	17.47
Impôts, taxes et versements assimilés			50 488	10 381	40 107	386.34
Salaires et traitements			341 611	344 511	2 900-	0.84-
Charges sociales			129 522	135 563	6 041-	4.46-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 570	13 336	19 234	144.23
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			12	3	9	370.52
Total des Charges d'exploitation (II)			1 710 116	1 487 769	222 347	14.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			72 251	111 167	38 916-	35.01-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 772 938	3 772 880	57	0.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	14 080		14 080	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 787 018	3 772 880	14 138	0.37
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		14 080	14 080-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)	14 636	68 547	53 911-	78.65-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		206 682	206 682-	100.00-
Total VI	14 636	289 309	274 674-	94.94-
2. Résultat financier (V-VI)	3 772 382	3 483 571	288 811	8.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 844 633	3 594 738	249 895	6.95
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 362	44 558	38 197-	85.72-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 362	44 558	38 197-	85.72-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 362-	44 558-	38 197	85.72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	5 569 384	5 371 816	197 568	3.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 731 113	1 821 637	90 524-	4.97-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 838 272	3 550 180	288 092	8.11

* Y compris · Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 3 772 938
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 6 935

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 64 515 403.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 727 885.05 Euros et dégageant un bénéfice de 3 838 271.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a constitué un secteur financier distinct pour la gestion de sa trésorerie.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	14 775		
Matériel de transport	98 659		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 805		
TOTAL	216 239		
Autres participations	58 189 324		
Prêts, autres immobilisations financières	11 035		177 564
TOTAL	58 200 359		177 564
TOTAL GENERAL	58 416 597		177 564

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			14 775	
Matériel de transport			98 659	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			102 805	
TOTAL			216 239	
Autres participations			58 189 324	
Prêts, autres immobilisations financières			188 599	
TOTAL			58 377 923	
TOTAL GENERAL			58 594 162	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	3 036	1 478		4 514
Matériel de transport	1 082	19 732		20 814
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 138	11 360		33 498
TOTAL	26 256	32 570		58 826
TOTAL GENERAL	26 256	32 570		58 826

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 478				
Matériel de transport	19 732				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 360				
TOTAL	32 570				
TOTAL GENERAL	32 570				

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	14 080		14 080		
TOTAL	14 080		14 080		
TOTAL GENERAL	14 080		14 080		
Dont dotations et reprises financières			14 080		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	188 599	0	188 599
Autres créances clients	186 752	186 752	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 754	49 754	
Groupe et associés	1 680 409	1 680 409	
Débiteurs divers	4 340	4 340	
Charges constatées d'avance	1 622	1 622	
TOTAL	2 111 476	1 922 877	188 599

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	79 550	20 059	59 491	
Emprunts et dettes financières divers	177 072	15		177 057
Fournisseurs et comptes rattachés	69 043	69 043		
Personnel et comptes rattachés	8 109	8 109		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 448	56 448		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 125	31 125		
Autres impôts taxes et assimilés	6 936	6 936		
Groupe et associés	422 559	422 559		
TOTAL	850 843	614 295	59 491	177 057
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 535			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	415 303			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	6.0000	5 932 896			5 932 896

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau-informatiqu	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	120 752
Autres créances	3 321
Total	124 073

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	
- FAE Frais de Holding	96 392
- FAE Charges Electricité	19 849
- FAE Régularisation Charges 2016 et Taxe Foncière 2017	4 511
AUTRES CREANCES :	
- Régularisation Taxe foncière 2017	3 321
Total	124 073

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	442
Emprunts et dettes financières diverses	7 256
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 325
Dettes fiscales et sociales	23 888
Total	72 910

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT :	
- Intérêts courus non échus	442
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	
- Intérêts comptes courant associés à payer	7 256
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :	
- FNP Honoraires comptables	7 980
- FNP Honoraires juridiques	3 000
- FNP Honoraires CAC	9 864
- FNP Régularisation charges 2016	11 241
- FNP Charges Electricité	9 239
DETTES FISCALES ET SOCIALES :	
- Congés payés	4 109
- Prime sur objectif	4 000
- Charges sociales sur congés payés	1 577
- Charges sociales sur primes sur objectif	1 535
- Taxe d'apprentissage	2 320
- Formation continue	3 411
- Etat charges à payer	6 936
Total	72 910

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 622
Total	1 622

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Assurance véhicule	1 622		
Total	1 622		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		58 189 324	
Créances clients et comptes rattachés		186 752	
Autres créances		1 680 409	
Emprunts et dettes financières diverses		177 057	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	6 935	3 772 938
Dont entreprises liées	6 935	3 772 938

Les charges financières de 6.935 € correspondent aux intérêts de compte courant.
Les produits financiers représentent les dividendes reçus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

En tant que société mère, la société GROUPE OMNIUM FINANCE établit des comptes consolidés intégrant ses comptes sociaux et ceux de ses filiales.

Autre information :

La société a constitué un secteur financier distinct pour la gestion de sa trésorerie.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- OMNIUM FINANCE	2 242 667		90.40	55 942 666	55 942 666	1 680 409	177 057	5 808 133	3 354 985	3 772 812
- CAP VALEUR	3 271 013		68.68	2 246 658	2 246 658				213 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										